

AMELIORER LA RESISTANCE AUX CHOCS DES SOLS
ET REDUIRE LE POUSSIERAGE AVEC

PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES

Agrégats durs pré-mélangés avec du ciment
pour sols industriels



DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES est un mélange prêt à l'emploi de ciment, pigments et d'agrégats durs d'origine minérale de granulométrie très étudiée qui, après application, apporte une :

- Amélioration de la résistance aux chocs,
- Haute résistance à l'abrasion,
- Réduction du poussierage de surface.



web

DOMAINES D'APPLICATION

Incorporé superficiellement dans le dallage, PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES convient à tous les ouvrages soumis à des sollicitations mécaniques importantes : parkings, garages, ateliers, entrepôts, quais, etc...

En 3 mm, PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES forme une chape type granit résistante aux engins.

PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES s'applique en intérieur comme en extérieur et résiste aux cycles gel-dégel.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Ciment NF EN 197-1 gris ou blanc, adjuvants, charges minérales NF EN 12620 et 13139, pigment, agrégats durs
<i>Couleur :</i>	Gris, Rouge, Vert, Kaki, Jaune
<i>Densité :</i>	1,5
<i>Dureté MOHS :</i>	7
<i>Comportement au feu :</i>	MO
<i>Résistance :</i>	Insensible aux chocs
<i>Granulométrie :</i>	0 à 2,2 mm

PROCES VERBAUX – REFERENCES

Ciment Norme NF EN 197-1. Charges minérales Norme NF EN 12620 et NF EN 13139.

CONSEIL GENERAUX D'EMPLOI

1 - Mise en oeuvre

Le béton fraîchement coulé sera tiré à la règle et taloché à la truelle mécanique (manuelle en petites surfaces).

2 - Application

PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES est saupoudré manuellement à raison de 4,5 à 6 kg par m² lorsque le béton commence à tirer. Le talochage à la truelle mécanique est effectué lames à plat et à vitesse lente. Le lissage sera entrepris lorsque le début de prise est constaté (lissage manuel ou hélicoptère).

N.B. : les délais indiqués peuvent varier selon les conditions climatiques, nos informations sont données pour une température de 20% et une humidité relative de 65%.

Prévoir un agent de cure tel que notre produit REGULATEUR DE SECHAGE DU BETON afin d'éviter une dessiccation prématurée. Les joints de retrait et de dilatation seront sciés 24 heures après la pose.

3 - Consommation

4,5 à 6 kg par m² pour une épaisseur de renforcement de 2 à 3 mm.

4 - Finition

PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES peut avoir un aspect fini :

- Anti-glissant : lors de la dernière passe de talochage, redresser légèrement les pales de l'hélicoptère et augmenter la vitesse de rotation.

- Lisse : utiliser les pales de lissage et les redresser progressivement en augmentant leur vitesse de rotation. Trois ou quatre passes sont nécessaires pour obtenir une surface parfaitement lisse et fermée.

PREMIX AGREGATS CIMENT POUR SOLS RENFORCES peut rester brut ou être recouvert par des peintures. Le délai de recouvrement est de une à trois semaines selon le type de revêtement.



PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Ne pas appliquer en plein soleil, sous la pluie, sur supports gelés ou en cours de dégel. Ne travailler que par températures comprises entre + 5°C et + 30°C. Respecter les règles professionnelles concernant la conception et la réalisation du dallage, notamment pour les joints de retrait (tous les 25 m²) et pour les joints de construction (voir le DTU 26-2 et les règles professionnelles ; travaux de dallages, annales ITBTP Gros œuvre n°37).

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports, à l'abri de l'humidité.
Stockage et conservation : un an en emballage d'origine fermé à l'abri de l'humidité.

TEINTES

Gris, Rouge, Vert, Kaki, Jaune.

CONDITIONNEMENT

Sac : 30 kg.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2013.

